



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE

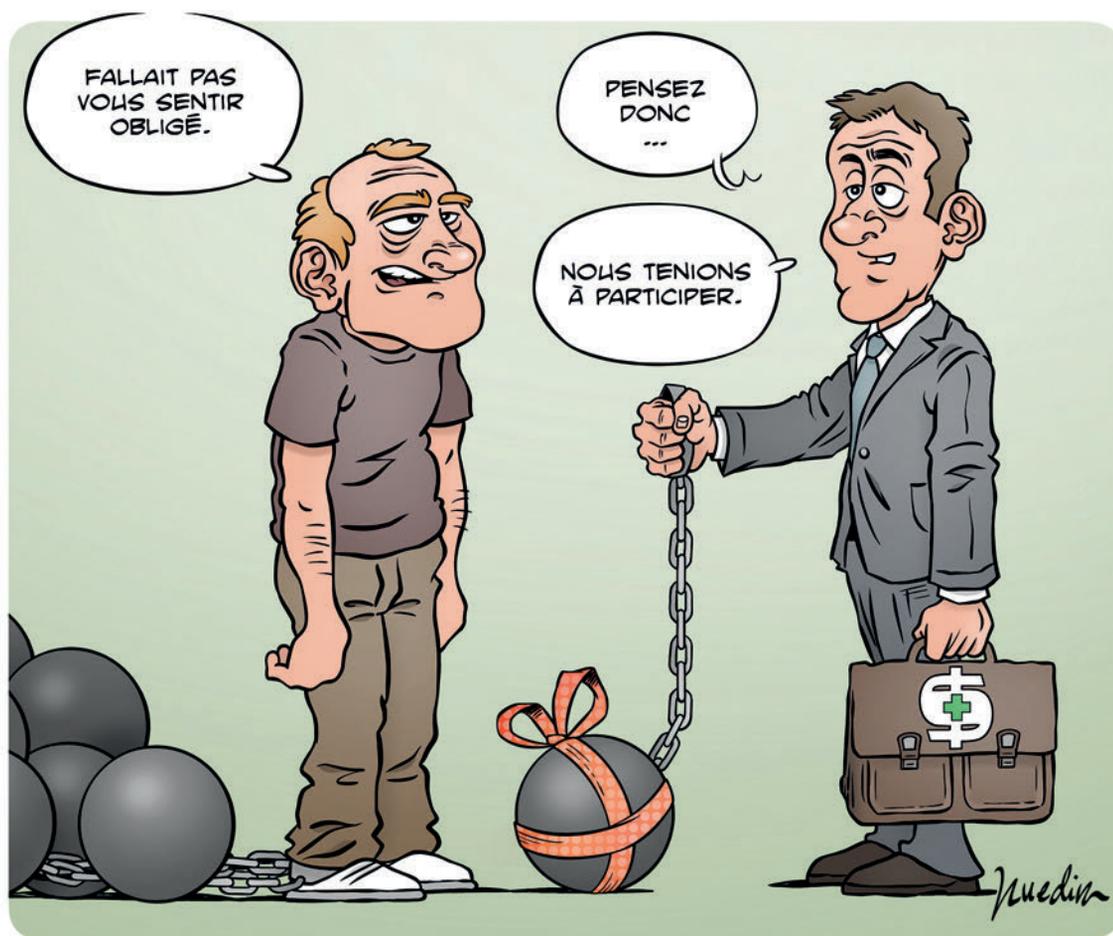
T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

1879
Cave des Lauriers
Jungo & Fellmann - Cressier

Visite - Dégustation - Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

En pleine augmentation généralisée des prix Forte hausse des primes d'assurance maladie attendue en 2023



Votre éco-constructeur

- // Entreprise générale / Entreprise totale
- // Rénovations et assainissements
- // Béton armé et maçonnerie
- // Ouvrages d'art en béton armé
- // Génie civil
- // Terrassements et travaux spéciaux
- // Revêtements bitumineux
- // Travaux hydrauliques
- // Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- // Valorisation des matériaux
- // Déconstruction et désamiantage
- // Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



MESURES DE CIRCULATION POUR LA 36^{ÈME} FÊTE D'AUTOMNE DES 26 ET 27 AOÛT 2022

A l'occasion de la 36^{ÈME} fête d'automne, le centre du village d'Hauterive sera fermé à la circulation du mercredi 24 août à 07h00 au dimanche 28 août à 12h00. Les accès aux quartiers nord du village se feront par la Coudre et par St-Blaise.

Les clients des commerces et de l'administration sont invités à se parquer sur le parc du STPA, près de la poste. Il est recommandé d'utiliser les parcs pour se rendre à la fête, les transports publics ou mieux encore, de venir à pieds.

Pour les habitants du centre du village et des Chasse-Peines, des places de parc sont à leur disposition au parking en chaillle du centre sportif ainsi que sur celui du STPA. La boucle du trolleybus doit rester libre.

Il ne sera pas possible de circuler sur les rues du centre sportif, chemin de la Passe, Marnière, Rebatte et boucle du trolleybus le samedi 27 août de 15h00 à 16h30, pour le passage du cortège.

Pour la circulation, il vous suffira de suivre les panneaux de déviations et de laisser les carrefours et sorties de maisons libres, pour le passage des services publics, de l'ambulance et du service du feu.

Nous espérons que chacun se comportera de manière adéquate afin que cette 36^{ÈME} fête d'automne soit une réussite et nous remercions la population hauterivienne de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



OFFRE D'EMPLOI - GARDES BAIN

Nous sommes à la recherche de plusieurs gardes-bain pour compléter notre équipe.

Votre mission

- Vous assurez la surveillance des baigneurs dans le bassin.
- Vous encaissez et contrôlez les entrées.
- Vous appliquez et respectez les procédures de sécurité et de gestion de crise.
- Vous veillez à l'application et au respect du règlement de l'établissement, des normes d'hygiène et des règles de sécurité.
- Vous assurez le maintien de l'ordre, prévenez les accidents et intervenez pour les premiers secours.

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un brevet Plus Pool avec certificat BLS-AED à jour.
- Vous êtes à l'aise dans les contacts avec la clientèle et savez garder votre sang-froid dans les situations complexes.
- Vous avez un bon esprit d'équipe.
- Vous êtes flexible quant aux horaires de travail en semaine et les week-ends.

Date d'entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier **par courriel à rh.hauterive@ne.ch** ou **par courrier postal à Administration communale d'Hauterive, Ressources humaines, Rebatte 1, Case postale 115, 2068 Hauterive.**

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

HAUTERIVE



OFFRE D'APPRENTISSAGE

La commune d'Hauterive met au concours pour la rentrée d'août 2023, une place d'

Apprenti·e employé·e de commerce – 100%

Qualifications

Vous avez terminé votre scolarité obligatoire? Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques?

Vous avez une bonne capacité de rédaction et maîtrisez l'orthographe?

Votre profil

Vous avez entre 15 et 25 ans?

Vous avez de l'intérêt pour les domaines administratifs et comptables? Vous avez achevé avec succès votre scolarité obligatoire?

Nos prestations

Nos formateurs vous enseigneront votre futur métier et vous accompagneront tout au long de votre apprentissage au niveau professionnel et scolaire. Nous vous proposons un cadre de formation intéressant et varié avec un encadrement professionnel de qualité. En plus d'un cadre de travail dynamique et agréable, vous découvrirez une grande variété de tâches.

Vous avez soif d'apprendre, vous êtes motivé·e et fiable? Alors n'hésitez pas à postuler. Nous attendons votre lettre de motivation, votre curriculum vitae à jour, les résultats des trois dernières années scolaires et les éventuelles attestations de suivi de stage ou autres formations.

L'administration communale se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires au 032/756.97.46 ou par e-mail à l'adresse suivante rh.hauterive@ne.ch.

Votre dossier de candidature est à adresser à l'administration communale d'Hauterive, «Apprentissage employé·e de commerce 2023» Rue de la Rebatte 1, 2068 Hauterive ou par courriel: rh.hauterive@ne.ch

HAUTERIVE



RÉCEPTION DES MÉRITANTS SPORTIFS ET/OU CULTURELS

La Commune d'Hauterive organisera le 17 octobre prochain une réception pour ses méritants sportifs et/ou culturels.

Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive ou culturelle d'Hauterive, mais qui répondent aux critères de sélection définis dans le règlement ci-dessous pour la période allant du 2^e semestre 2019 au 1^{er} semestre 2022 sont priées de prendre contact avec l'administration communale, hauterive@ne.ch, jusqu'au vendredi 16 septembre 2022, dernier délai.

Règlement de distribution de récompenses aux méritants sportifs et/ou culturels

1. Le Conseil communal remet à intervalle régulier une récompense aux méritants sportifs et/ou culturels.

Peuvent obtenir une récompense:

- Toute personne ayant son domicile à Hauterive ou faisant partie d'une société ayant son siège à Hauterive;
 - Toute équipe ou groupe faisant partie d'une société ayant son siège à Hauterive.
2. Les critères de sélection sont les suivants:
- 2.1 En compétition individuelle: il faut être parmi les 3 premiers lors d'une compétition ou un concours officiel à l'échelle mondiale, européenne, suisse ou cantonale, pendant la période prise en compte;
 - 2.2 En compétition collective: il faut durant la période prise en compte:
 - avoir remporté une compétition ou un concours national ou cantonal officiel;
 - ou être parmi les 3 premiers dans une compétition ou un concours international officiel;
 - ou avoir obtenu une promotion dans une ligue ou une catégorie supérieure;
 - 2.3 Il faut pouvoir être qualifié de méritant sportif et/ou culturel, c'est-à-dire auteur d'un exploit ou d'un engagement exceptionnel dans le sport, la culture ou toute activité en faveur du sport ou de la culture; cette qualification sera soumise à décision du Conseil communal.
3. Une personne sélectionnée dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne pourra recevoir qu'une récompense. Il en est de même si c'est une équipe ou un groupe qui est concerné.
4. Les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'une décision du Conseil communal.
5. La décision du Conseil communal n'est pas sujette à recours.
6. Le présent règlement a été adopté par le Conseil communal d'Hauterive dans sa séance du 5 août 2019. Il entre en vigueur immédiatement.

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LA BIBLIOTHÈQUE DE MARIN FÊTE SES 20 ANS

27 AOÛT 2022 10H À 14H

- 10H** OUVERTURE DE LA FÊTE
CONTES POUR TOUS
- 11H** VISITE GUIDÉE EXPO AUGUSTE BACHELIN
- 11H45** PARTIE OFFICIELLE, REMISE DES PRIX
VERRÉE OFFERTE PAR LA COMMUNE
- 12H15** SERVICE FOODTRUCK
- 13H15** INTERMÈDE MUSICAL PAR ANOKHI ET
ZÉPHYR WALMSLEY
- 14H** FIN DE LA MANIFESTATION

**LE TROGLO ET LA LUDOTÈNE
TIENDRONT UN STAND AVEC
DIVERSES ACTIVITÉS.**

**DEUX CLASSES DU BAS-LAC
VENDRONT DES PATISSERIES AFIN
DE FINANCER LEUR VOYAGE DE FIN
D'ANNÉE.**



LA TÈNE

PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène participe à l'achat des abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écoliers et aux jeunes en formation, depuis cette année, toute la population laténienne peut bénéficier de cette promotion. Aussi, dès le **1^{er} juillet 2022**, vous pouvez obtenir le bon via le Guichet unique. Si toutefois vous n'avez pas de compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, vous pouvez contacter notre administration communale qui vous remettra un bon papier.

Vous trouverez ci-dessous, la participation communale selon les catégories d'âges :

Catégories	Tarifs	Participations
De 6 à 24,99 ans	« junior »	50 % d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones), soit, Fr. 247.50
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	« adultes »	Participation communale de Fr. 162.00 vous permettant l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones) au prix « junior-senior »
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	« senior »	50 % d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones), soit Fr. 247.50

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet www.commune-la-tene.ch ou après de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

LA TÈNE

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Procédure d'approbation des projets d'installations électrique
Mise à l'enquête publique

Commune: La Tène
Lieu: Rue de la Falaise, 2074 Marin-Epagnier S-0179175.1 (PF 1005)

Station transformatrice Rue de la Falaise

- Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 4503
Coordonnées: 2566660 / 1206387

L-0152137.3

Ligne souterraine 17 kV entre les stations Préfargier et Rue de la Falaise

- Interruption de la liaison Préfargier – Marin Village pour le raccordement de la nouvelle station Rue de la Falaise

L-0236168.1

Ligne souterraine 17 kV entre les stations Rue de la Falaise et Marin Village

- Interruption de la liaison Préfargier – Marin Village pour le raccordement de la nouvelle station Rue de la Falaise

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par Groupe E SA, route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot.

Les dossiers seront mis à l'enquête publique **du 12 août 2022 au 14 septembre 2022** à la commune de La Tène.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les articles 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32, al. 1 LEx). Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'article 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- a. les oppositions à l'expropriation;
- b. les demandes fondées sur les articles 7 à 10 LEx;
- c. les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- d. les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- e. les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.08.22 au 26.09.22 Publication FAO n° 34
Dossier SATAC n° 113795

Parcelle(s) et coordonnées: 1275 - Thielle - Wavre; 1208370/2568354

Situation: Wavre; Les Champs Capitan 1A

Description de l'ouvrage: Construction d'une pergola de 3 x 4,8m sur la terrasse accolée à la façade

Requérant(s): Sophie Lepoutre, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s): Art 12.05, alinéa 4 RAC (taux d'occupation du sol)

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.08.22 au 05.09.22 Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 113980

Parcelle(s) et coordonnées : 4393,4392 - Marin - Epagnier; 1206934/2567005

Situation : Fin de Marin; Avenue des Champs-Montants 20

Description de l'ouvrage : Pose d'une tente et de quatre containers provisoires

Requérant(s) : Egnot AG, 6210 Sursee

Auteur(s) des plans : Claude-Alain Fahrny, Fahrny Architectes SA, Rue de l'Hôpital 20, 2000

Neuchâtel Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'activités mixtes / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 12.03.05 RAC (densité, indice d'espaces verts)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



MISE AU CONCOURS

La Commune de Cressier met au concours un poste d'**agent-e de sécurité publique à 100 % (réparti entre la sécurité publique et les services administratifs)**

Activités principales :

Vous assumez les tâches sécuritaires en lien avec la fonction. Vous patrouillez sur l'ensemble du village à pied, à vélo ou en voiture et répondez aux demandes citoyennes.

Vous êtes également responsable de la surveillance des chantiers et de la gestion des jardins communaux (administrative et opérationnelle).

En lien avec le service de l'urbanisme vous effectuez différents travaux administratifs pour le service.

Formation :

Formation d'assistant-e de sécurité publique ou de policier-ère.

Exigences :

Résistance au stress et sachant travailler de manière autonome.

Titulaire du permis de conduire de la catégorie B

Travail durant le week-end et horaires irréguliers

Maîtrise des outils informatiques usuels

Langue française tant orale qu'écrite

Obligations et traitement :

Salaires et conditions de travail selon le statut et le barème de la fonction publique neuchâteloise.

Entrée en fonction :

1^{er} janvier 2023

Pour tout renseignement complémentaire :

M. Raphaël Constantin, Administrateur communal tél. 032 758 85 58 raphael.constantin@ne.ch. Les offres de service accompagnées des documents usuels portant la mention postulation sont à adresser jusqu'au **31 août 2022** au Conseil communal, Rue Vallier 4, Case Postale 4, 2088 Cressier ou par courriel à l'adresse susmentionnée.

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL LE

Judi 1^{er} septembre 2022 à 20 heures

à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour :

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 90'000.- pour l'avant-projet de protection contre les crues du Ruhaut et du Mortruz
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au règlement concernant la vidéosurveillance au collège primaire
5. Points en suspens – informations du Conseil communal
6. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



ARRÊTÉ DE CONVOCATION DES ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS

(du 19 août 2022)

pour l'élection complémentaire d'un membre au Conseil communal

le 27 novembre 2022

(système majoritaire à deux tours)

Le Conseil communal de Cressier/NE;

Vu la démission de Mme Laure Martine Persoz, conseillère communale;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution du 17 février 2003,

arrête :

Article premier Les électrices et électeurs sont convoqués pour le **dimanche 27 novembre 2022** pour l'élection complémentaire d'un membre au Conseil communal.

Art. 2 Le bureau électoral sera ouvert le dimanche **27 novembre 2022** de 10 à 12 heures.

Art. 3 Le Conseil communal désignera les membres du bureau électoral et de dépouillement. Il publiera la composition de ces bureaux dans la Feuille officielle

Art. 4 Sont électrices et électeurs en matière communale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus et qui ont leur domicile dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers ainsi que les apatrides domiciliés dans la commune qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement en vertu de la législation fédérale et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins un an.

Art. 5 Toutes les électrices et électeurs communaux sont éligibles dans la circonscription électorale où ils sont électeurs.

Art. 6 Les électrices et électeurs ne peuvent exercer leur droit de vote que dans la commune de leur domicile politique.

Les électrices et électeurs sont inscrits dans la commune où ils ont leur domicile civil et où ils se sont annoncés à l'autorité.

Celle ou celui qui dépose dans une commune d'autres papiers (certificat de nationalité, papiers provisoires, etc.) que son acte d'origine n'acquiert le domicile politique qu'à la condition de prouver qu'elle ou qu'il n'est pas inscrit au registre des électrices et électeurs du lieu où l'acte d'origine est déposé.

Peuvent se constituer un domicile politique qui ne correspond pas au domicile tel que le définit le droit civil :

- a) les personnes sous tutelle;
- b) les époux qui, avec l'accord de leur conjoint, parce que le juge le leur a ordonné ou que la loi les y autorise directement, résident, avec l'intention de s'y établir, ailleurs qu'au domicile du ménage commun;
- c) les partenaires enregistrés au sens de la loi fédérale sur le partenariat, qui, avec l'accord de leur partenaire, parce que le juge le leur a ordonné ou que la loi les y autorise directement, résident avec l'intention de s'y établir, ailleurs qu'au domicile du ménage commun;
- d) les personnes séjournant à leur lieu de travail durant la semaine, notamment les étudiants.

Art. 7 Les électrices et électeurs peuvent également voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'administration communale.

Art. 8 S'ils en font la demande au bureau électoral, les électrices et électeurs âgés, malades ou handicapés, peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique, **jusqu'au dimanche 27 novembre 2022 à 11 heures**

Les électrices et électeurs que des infirmités empêchent d'accomplir eux-mêmes les actes nécessaires à l'exercice de leur droit de vote, peuvent se faire assister, à leur domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Art. 9 Les partis politiques ou groupes d'électrices et d'électeurs qui élaborent une liste sont tenus de la déposer au secrétariat communal **au plus tard jusqu'au lundi 3 octobre 2022, à midi.**

Art. 10 Chaque liste doit contenir la signature **manuscrite d'au moins trois électrices ou électeurs domiciliés dans la commune** et porter en tête une dénomination et le numéro d'ordre qui la distingue des autres listes. **Aucun électeur ne peut signer plus d'une liste.** Il ne peut pas retirer sa signature après le dépôt de la liste.

Le Conseil communal publie ou fait afficher au moins une fois les listes déposées.

Art. 11 1 Chaque liste doit indiquer :

1. la dénomination exacte du parti ou du groupe, dénomination qui doit se retrouver sur les bulletins électoraux;

AVIS OFFICIELS des communes

2. les noms et prénoms des candidates et des candidats, leur sexe, leur profession, leur adresse exacte, leur date de naissance et leur origine (pour les signataires les noms, prénoms, date de naissance et adresse exacte).

Art. 12 Les signataires de la liste de candidatures désignent un mandataire, ainsi que son suppléant, chargés des relations avec les autorités. S'ils ne le font pas, le signataire dont le nom figure en tête est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant. Le mandataire, ou en cas d'empêchement son suppléant, a le droit et le devoir de donner, au nom des signataires de la liste et de manière à les lier juridiquement, toutes les indications permettant d'éliminer les difficultés qui pourraient se produire.

Art. 13 Toute électrice ou électeur proposé comme candidat peut **décliner** sa candidature par une déclaration **écrite**, adressée au secrétariat communal **jusqu'au vendredi 7 octobre 2022, à midi** au plus tard. Il pourra être remplacé par le parti ou le groupe d'électeurs qui l'a proposé **jusqu'au mercredi 12 octobre 2022, à midi**. La proposition de remplacement doit être accompagnée d'une déclaration **écrite** du nouveau candidat acceptant sa candidature.

Art. 14 Il est interdit de porter en liste plus de candidatures qu'il y a de sièges à pourvoir. Sera élu la candidate ou le candidat qui aura obtenu plus de la moitié du nombre de bulletins valables (majorité absolue) et le plus grand nombre de suffrages.

Art. 15 Si les candidates et candidats, au premier et au second tour, ne sont pas plus nombreux que les sièges à pourvoir, ils sont élus sans vote (élection tacite). Le Conseil communal rapportera l'arrêté de convocation des électrices et électeurs.

Art. 16 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Cressier, le 19 août 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL,
le président, le secrétaire,
M. Froidevaux J. Boulogne

CRESSIER



MISE AU CONCOURS

La Commune de Cressier (NE) met au concours :

1 place d'apprenti(e) « employé(e) de commerce »

Début de l'apprentissage : août 2023

Les candidates et candidats doivent avoir terminé avec succès leur scolarité obligatoire.

Tous les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au 30 septembre 2022 à :

Administration communale de Cressier

Postulation apprenti(e)

Vallier 4, case postale 4

2088 Cressier

Ou par e-mail à l'adresse suivante : christelle.petermann@ne.ch

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres
Du respect pour le défunt et la famille
Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12
032 751 37 06

LIVRAISON À L'EMPORTER SUR PLACE
Pizza · Pâtes · Burgers
Kebab · Tacos · Salades
Livraison uniquement le soir
NOUVEAU
RUE DES ST-MARTINS 3
2088 CRESSIER/NE
032 757 61 41
WWW.PIZZATORINO.CH

CRESSIER



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune : Cressier

Lieu : Route de la Raffinerie, 2088 Cressier

S-0179181.1 - (PF 1006)

Station transformatrice Route de la Raffinerie

- Construction d'une nouvelle station sur la parcelle no 5590

Coordonnées: 2569434 / 1210367

L-0236175.1

Ligne souterraine 17 kV entre les stations STEP Cornaux et Route de la Raffinerie

- Réalisation d'une nouvelle liaison souterraine

- Fouille sur environ 200 m depuis la nouvelle station (pas de travaux sur le territoire de la commune de Cornaux)

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom Groupe E SA, Direction Distribution Electricité, Route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot.

Les dossiers seront mis à l'enquête publique **du 26 août 2022 au 26 septembre 2022** à la commune du Cressier.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les articles 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32, al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'article 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel :

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les articles 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort

Projets

Route de la Pâla 100

1630 Bulle

Anais Gautier
Acupuncture
Tuina pédiatrique
079 269 82 02
Grand'Rue 1
2072 Saint-Blaise
sante-acupuncture.ch

Notre santé dépend d'une circulation harmonieuse du Qi et du sang dans notre corps.
Au fil des années nous accumulons des tensions qui, à la longue, vont bloquer cette bonne circulation.
Le rôle de l'acupuncteur est d'identifier ces blocages et de les libérer pour retrouver un équilibre physique et psychique.

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



INFORMATION VENDANGES

INFORMATION VENDANGES

Merci de respecter le travail des vigneronnes et vignerons.
Nous vous rappelons que:

Une parcelle viticole est une propriété privée

Il est donc formellement interdit de pénétrer dans les bandes herbeuses,
de laisser errer les chiens et de cueillir du raisin.



Les routes et les chemins viticoles restent accessibles sous
votre propre responsabilité.



Il est **interdit de se parquer** sur le bord des vignes et chemins viticoles.
(selon arrêtés communaux)

Le respect de ces consignes permettra une agréable cohabitation de tous, dans notre beau vignoble.

Les Conseils communaux



Nouveau salon de coiffure
à Saint-Blaise

- Barbrière
- Coloriste
- Brevet fédéral
- Soins et massages
du cuir chevelu

032 753 17 02



Ambiance conviviale et chaleureuse
Venez profiter d'un moment de détente chez nous

BULCOM

Nous recrutons

Le Bulcom cherche un-e correspondant-e
pour la commune d'Hauterive.

Contact: redaction@bulcom.ch

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, informent les citoyennes et citoyens qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, au rez (Grand'Rue 35).

Lieu de contrôle: **Hôtel communal (administration communale), rez, Grand'Rue 35**

Jours et heures des contrôles: **Tous les mercredis, de 15h30 à 16h30**

Contrôleuse: **Madame Gaëlle Monnat, tél. 079 546 55 73, contrôleuse certifiée VAPKO.**

Les contrôles débuteront le mercredi 31 août 2022 pour se terminer le mercredi 26 octobre 2022.

Important: le mercredi 14 septembre 2022, aucun contrôle ne sera effectué.

LE LANDERON



RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée générale du ramassage du papier aura lieu le

samedi 27 août 2022 dès 8h30

et sera effectuée par la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs.

Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier en paquets bien ficelés au bord de la route. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**

Le Landeron, le 23 août 2022

Administration communale

**FÊTE
DU PORT
LE LANDERON**
27 AOÛT 2022 • 10H à 18H

- VISITE DU CLUB NAUTIQUE
- ANIMATIONS
- EXPOSITION DE BATEAUX
- REPAS PROPOSÉ PAR LES FINS BECS
 - Tartare de bœuf à l'apéritif
 - Brochettes de poulet
 - Fritures de poissons

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 25 SEPTEMBRE 2022

CORNAUX

Local de vote

Maison de Commune

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote

Administration communale

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 758 85 58

ENGES

Local de vote

Maison de Commune

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote

Maison de Commune

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 756 97 36

LA TÈNE

Local de vote

Maison de Commune

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote

Aula du Centre administratif

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote

Maison de Commune

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote

Administration communale

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 25 septembre 2022 à 11h00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2ème alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 18 août 2022, notre Législatif a adopté l'arrêté suivant:

1. Arrêté (amendé) relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 492'000.00 pour le projet de la révision du plan d'aménagement local (PAL).

Echéance du délai référendaire: mercredi 5 octobre 2022.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



HYDROCOURAGE DU RUAU

Nous informons la population que l'entreprise DACSA procédera au curage d'une partie du Ruau du 22 août au 2 septembre 2022, entre 7h00 et 17h00.

Ces opérations entraveront la circulation aux voitures, aux piétons et aux cycles:

- La ruelle du Lac reliant la Grand'Rue et l'Avenue Bachelin sera interdite à la circulation des véhicules.
- La ruelle du Lac reliant le chemin de la Plage et l'Avenue Bachelin sera fermée aux piétons et aux cycles.

Si les conditions météorologiques ne permettent pas les travaux, ces derniers seront reportés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation. Tout en nous excusant des différents désagréments à venir, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La bibliothèque du C2T sera exceptionnellement fermée le vendredi 9 septembre 2022.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



TIR OBLIGATOIRE 25M

Samedi 27 août 2022 de 13h30 à 15h30

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE 300M

Vendredi 26 août 2022 de 17h30 à 19h30



ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

RC 5 – PISTE CYCLO-PÉDESTRE ST-BLAISE-CORNAUX

En application des articles 11 et suivants de la loi cantonale sur la mobilité douce (LMD), du 26 septembre 2017, de l'article 22 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, de la loi cantonale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (LEXUP), du 26 janvier 1987, le Département du développement territorial et de l'environnement met à l'enquête publique:

- Le plan d'alignement cantonal valant plan routier du projet de construction d'une piste cyclo-pédestre entre St-Blaise et Cornaux comprenant notamment:
 - Plans d'alignements (folios 1 à 4)
 - Plans routiers, plans de situation (tronçons P1 à P70)
 - Plans routiers, plan des emprises (tronçons P2-8, P17-24, P28-34, P50-59, P59-67, P1-P50).
 - Rapport sur l'aménagement
- La demande de dérogation à l'arrêté concernant la protection des haies, des bosquets, des murs de pierres sèches et des dolines du 19 avril 2006 (suppression et compensation de haies et murs de pierres sèches).

La mise à l'enquête publique aura lieu du 26 août au 26 septembre 2022.

Durant la période d'enquête, le dossier de plans et tous les documents requis sont déposés auprès des communes concernées, du service des ponts et chaussées, Rue J.-L. Pourtalès 13, 2000 Neuchâtel ainsi que du service de l'aménagement du territoire, Tivoli 5, 2000 Neuchâtel.

Durant cette même période, les plans et documents peuvent être visualisés sur le guichet cartographique du SITN aux adresses suivantes et uniquement durant la durée de la mise à l'enquête:

Guichet cartographique: https://sitn.ne.ch/s/Carte_SPCH_4

Documents: https://sitn.ne.ch/s/Docs_SPCH_4

Les propriétaires sont tenus d'aviser leurs fermiers et leurs locataires si leurs baux sont touchés par la demande d'expropriation (art. 24 let. e LEXUP).

Le droit de propriété est restreint au sens de l'article 35 al. 1 LEXUP (ban d'expropriation).

Les oppositions, dûment motivées, aux plans du projet doivent être adressées par écrit au Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel

Le conseiller d'État

Chef du Département du développement territorial et de l'environnement
Laurent Favre

New Kia Sportage



KIA

Movement that inspires

dès
CHF 31 650.-

Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: New Kia Sportage GT-Line 1.6 T-GDI HEV 4x4 aut., CHF 51 950.-, peinture métallisée CHF 790.- (TVA incl.), 6,6 l/100 km, 149 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique C. New Kia Sportage 1.6 T-GDI man. CHF 31 650.-, 6,8 l/100 km, 154 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique D. Offre valable jusqu'au 30.04.2022 ou dans la limite des stocks disponibles.
* Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 149 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE PERTURBATION DE TRAFIC

FÊTE DU SOLEIL 2022

Samedi 27 août 2022, Cornaux sera en fête. La Fête du Soleil se déroulera entre la rue des Fontaines et le carrefour des Martinettes. Les sociétés du village tiendront leur guinguette et la population pourra déambuler parmi les tables et les stands. La circulation sera fermée sur la rue des Fontaines, soit depuis le carrefour de la RC5 jusqu'au chemin des Martinettes. Des déviations seront mises en place pour la période allant

Du vendredi 26 août 2022 à 06h00 au dimanche 28 août au soir

L'accès aux places de parc rue des Fontaines 10 et aux commerces est garanti le vendredi 26 août.

Pour le cortège du samedi après-midi, des restrictions de circulation complémentaires seront mises en place sur le parcours (voir plan de circulation annexé).

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous comptons sur la compréhension des usagers de la route et le respect de la signalisation et des déviations mises en place.

Merci par avance!

Cornaux, août 2022

LE CONSEIL COMMUNAL
COMMISSION SLC



CORNAUX



TRAVAUX SUR LE CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

A partir du 29 août et jusqu'au 15 septembre 2022

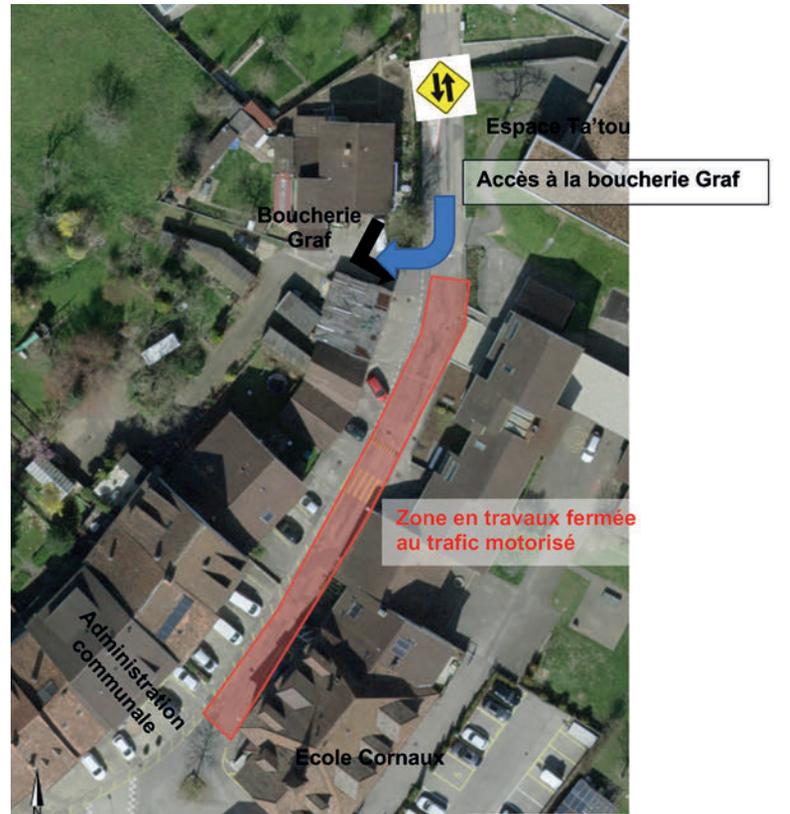
Fermeture d'un tronçon de route au Clos St-Pierre (Cornaux)

Nous vous informons que dans le cadre du projet de réaménagement de la route et de renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre, la route sera fermée au trafic motorisé entre la boucherie Graf et l'administration communale.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



TERRASSE OUVERTE

A L'EMPORTER **EN LIVRAISON**

Sucré Salé
spécialités libanaises

A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise
Suivez-nous sur et
www.sucresalé.ch

LIVRAISON À DOMICILE
Téléchargez l'application Smood.ch

Download on the App Store | GET IT ON Google play

eli10
L'énergie littorale

**L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?**

www.eli10.ch 032 720 20 28
Rue du château 17 2022 Bevaix



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

**Fermeture de la rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 29 du côté Est
Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.**

Les tronçons suivants seront fermés:

- La Rue du Vignoble 26 à la Rue du Vignoble 23, l'accès aux piétons sera garanti. Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, d'eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 100m à partir de la Rue du Vignoble 26.

Depuis le lundi 29 août 2022.

L'accès aux garages et aux places de parc ne sera plus possible pour la Rue du Vignoble 19, 26, 28,30 et 23.

Des perturbations pour la Rue du Vignoble 17A,17B et 17C sont à prévoir.

- La Rue du Vignoble 23 à la Rue des Nagrets, l'accès des riverains est autorisé.

Depuis le lundi 29 août 2022.

- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 68 à la Rue des Nagrets, l'accès aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic. L'accès à la Rue du Vignoble 64 ne sera plus possible.

Cela concerne les collecteurs des eaux usées, d'eaux claires et des batteries électriques.

Depuis le lundi 29 août 2022.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

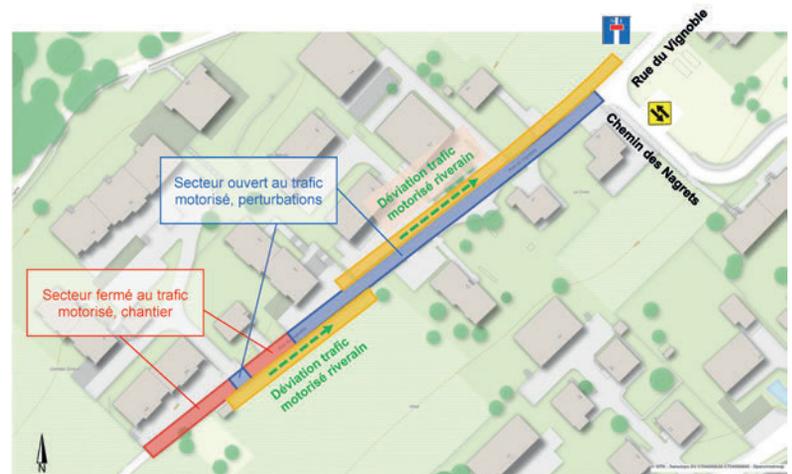
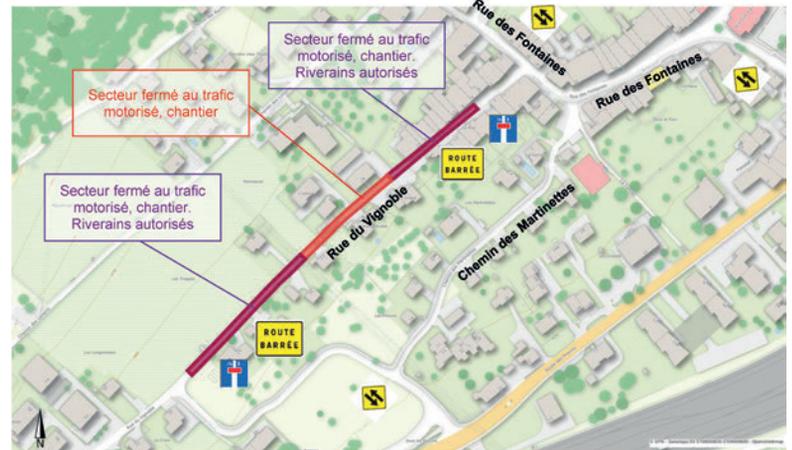
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

Travaux depuis le lundi 29 août 2022



SENN Occasions

www.sennautos.ch

à un clic du meilleur choix !

Neuchâtel | Thielle
La Chaux-de-Fonds | Yverdon

ANTIQUAIRE
ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

- Manteaux de fourrure
- Meubles anciens
- Machine à coudre
- Cuivre et étain
- Briquets, stylos...
- Montres et bijoux
- Verre en cristal
- Service à vaisselle
- Tableaux...
- Tapis, tapisseries
- Robe de soirée
- Vins, champagne
- Pièces de monnaie
- Disque vinyle
- Bibelot, décoration
- Poste de radio...

N'hésitez pas à me contacter pour une expertise rapide et efficace

Georges Heitzmann
galerieheitzmann@gmail.com

Déplacement gratuit

078 305 15 89

Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive

ADL PUBLICITÉ

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH

SAINT-BLAISE

140 nouveaux habitants accueillis avec des roses Le Conseil communal les a fort bien reçus



Le Conseil communal avait invité, lundi soir écoulé, les nouvelles personnes qui ont établi leur domicile dans la commune depuis 2020. Ce fut une double première: d'une part en raison d'une suspension de deux ans de cette réception pour raison de pandémie; d'autre part, pour la première rencontre publique dans l'Auditorium de Vigner complètement rénové. Il est doté d'un éclairage et d'un équipement phonique de haute perfection.

Pascale Giron, présidente du Conseil général salua les invités. Pierre Schmid, président de commune, Claude Guinand, Marc Renaud, Roland Canonica et Alain Jeanneret, conseillers communaux, ont chacun présenté leur dicastère portant particulièrement un éclairage sur les dossiers actuellement ouverts. Anouk Blaser, présidente de la Commission du 3 février, société d'émulation de Saint-Blaise, a cité l'ensemble des points de rencontre qui jalonnent l'année.

Tous ont engagé les nouveaux habitants et habitantes à faire vivre le village en apportant leurs savoirs et savoir-faire dans les sociétés locales et la politique communale.

Claude Zweiacker a, en outre, esquissé en quelques propos, l'histoire de Saint-Blaise en présentant trois paysages du village: de la nuit des temps à l'an 1000, de 1000 à 1850 et de 1850 à nos jours. Il a conclu en citant l'écrivain Philippe Godet, décédé il y a juste cent ans, qui a écrit en se référant à Saint-Blaise, et surtout à Voëns: «*Il n'y a point de lieu sur la terre où mon cœur ait battu si fort.*»

Au terme de la réception présidée par Yves Ehret, administrateur communal, Marc Chauvy, administrateur communal adjoint, a remis à chaque nouvelle habitante une rose, et à chaque enfant un bon pour des glaces à faire valoir auprès de Salvatore, marchand de glaces itinérant, souvent présent au port. Les nouveaux habitants ont remercié par des applaudissements l'accueil et l'agape offerts par la Commune.

CZ

SAINT-BLAISE

Jubilé la crèche « haut comme trois pommes » 10 ans déjà!



Après une longue collaboration au sein d'une crèche de Neuchâtel Florence Parpette et Nathalie Cissé ont relevé le défi avec enthousiasme et passion d'ouvrir une crèche à leur image.

Le premier challenge fut de trouver des locaux qui correspondent à leurs critères: grandes pièces lumineuses, colorées et surtout un endroit où les enfants se sentent bien. Un lieu sur plusieurs étages rempli de pièces adaptées à l'âge des enfants.

Le cadre était aussi très important, il devait favoriser les sorties, les promenades et les apprentissages en extérieur.

Ces critères de base ont été remplis et les locaux trouvés. Un ancien hôtel-restaurant dans le centre du village de Saint-Blaise. La crèche est située à 5 mm du bord du lac et 15 mm de la forêt.

Cet endroit chaleureux a ouvert ses portes le 12 août 2012 avec une trentaine d'enfants.

Nous avons été accueillies avec enthousiasme dans la commune de Saint-Blaise qui ne possédait pas encore de structure d'accueil préscolaire.

Une équipe pédagogique motivée va dès lors offrir un accueil de qualité et travaille en plein accord au côté de la direction. Aujourd'hui, plus de 25 diplômés ont été délivrés et certaines employé(es) travaillent toujours au sein de la crèche.

10 années se sont écoulées. La crèche « haut comme trois pommes » accueille quotidiennement 52 enfants représentant 97 familles au total. Le défi est relevé pour la décennie avenir. Poursuivre les activités mises en place en accordant toujours plus de place aux enfants et à leurs parents.

L-A R

RESTAURANT
La Piscine
À LA CARTE . PLANCHAS . PIZZA . MENU DU JOUR
(Anciennement la Lagune)

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron
032 751 26 88
Lundi au dimanche
Depuis 9h30 non-stop
Ouvert 7/7

Café Restaurant Cornaux

« Buvette FC Cornaux »

Tous les lundis soir **PIZZA** à choix 13.–
Tous les mardis soir **CHINOISE À GOGO** 24.–

Paiement possible par carte

Horaires du lundi au samedi :

10h-14h • 16h-23h30

Dimanche fermé

Grand-Pont 16 • 2087 Cornaux

032 757 60 61 • 076 533 28 11

SolarTech

ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire

0848 003 848

www.solartech-engineering.ch

SUN &
MOON re
SHINING



LE CAP
DJ
BAR
KARAOKÉ

Le vendredi 26 août
2022 de 19h à minuit
au CAP (Le Landeron)



Sans alcool
Dès 12 ans
Entrée gratuite

lecap.ch/cap-sms

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520

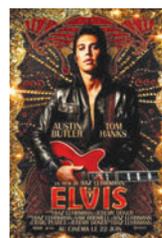
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Ciné2520

www.cine2520.ch

Elvis

Biopic, Musical de Baz Luhrmann
Avec Austin Butler, Tom Hanks



Le film met en lumière la vie et la musique d'Elvis Presley dans le contexte de sa relation compliquée avec son énigmatique manager, le colonel Tom Parker. L'histoire s'intéresse à la dynamique complexe qui s'est instaurée entre les deux hommes pendant plus de 20 ans.

SA 27 et DI 28 août à 20h30 (VF) /
ME 31 août à 20h30 (VF), DI 4 sept à 17h (VO st)
12 ans - 2h39 - USA

Ich bin dein Mensch (I am your man)

Comédie romantique loufoque de Maria Schrader avec Maren Eggert, Dan Stevens



Tom, le rendez-vous d'Alma, est bel homme, bon danseur et doté d'un charme certain. Dans un cadre agréable, les couples discutent avec entrain, l'atmosphère est électrique. Mais Alma n'est pas d'humeur romantique. Elle teste Tom. Tom n'est pas humain, mais bien un robot humanoïde et son système vient de planter lamentablement. Alma est scientifique au Musée de Pergame à Berlin. Afin de réunir des fonds pour la recherche, elle participe à une étude. Elle doit vivre trois semaines avec Tom, programmé dans le seul but de la rendre heureuse. Il doit devenir, grâce à son intelligence artificielle, son compagnon idéal. Et si Alma était très réticente au début, elle ne tardera pas à avoir le cœur qui chavire.

DI 28 août à 17h, MA 30 août à 20h30,
VE 2 sept à 20h30
12 ans - 1h44 - Allemagne - VO st. fr

Bullet Train

Comédie policière de David Leitch
Avec Brad Pitt, Joey King, Aaron Taylor-Johnson



Un assassin malchanceux, déterminé à faire son job pacifiquement après plusieurs contrats partis en vrille. Mais le destin semble en avoir décidé autrement, car sa dernière mission le voit faire face à des adversaires impitoyables, venus de tous les horizons, à bord du train le plus rapide du monde. Tous ont des objectifs liés, mais divergents... Le terminus est le point de départ de ce voyage à sensations fortes ininterrompu à travers le Japon moderne.

VE 26 août à 20h30, SA 3 et DI 4 sept à 20h30
12 ans - 2h07 - USA - VF

Les films sont désormais présentés sur deux semaines. Veuillez vous référer aux infos publiées sous les synopses des films pour savoir si la séance est en VF ou en VO. Ou consultez notre site www.cine2520.ch

FÊTE VILLAGEOISE DE NODS – EVÉNEMENT À NE PAS MANQUER SAMEDI 27 AOÛT 2022

La 7^e Rencontre romande des sonneurs de cloches aura lieu sur le Plateau de Diesse!



Tradition ancestrale qui s'inscrit dans le mythe de l'identité suisse, les sonneurs de cloche semblent avoir le vent en poupe. Preuve en est le groupe des Sonneurs de cloches du Plateau de Diesse, dont la quinzaine de membres est plus motivée que jamais pour mettre sur pied la 7^e Rencontre des sonneurs de cloches romands sur ses terres, lors de la Fête villageoise de Nods.

«Tout a commencé par une soirée du 1^{er} janvier organisée par la Jeunesse de Nods en 2001» explique Daniel, l'un des principaux membres fondateurs. «Comme le thème était la montagne, j'ai décidé de solliciter, sans prétention aucune, quelques personnes pour constituer un groupe de sonneurs de cloches.» Aussitôt dit, aussitôt fait, une petite poignée de sonneurs se produit lors de cette fête, et, d'anniversaires en manifestations diverses, le groupe acquiert ses lettres de noblesse et sonne ses cloches un peu partout.

«Nos premières prestations étaient quelque peu approximatives, mais il est vrai qu'aujourd'hui, à force de répéter une fois par mois, nous avons acquis une certaine expérience», souligne Samuel, également membre de la Fanfare Harmonie de Prêles.

Et à les voir répéter à Lordel, avec Chasseral comme décor, on est forcément impressionné. Faisant rebondir leur cloche, également appelée potet, toupin ou sonnaille, sur leurs cuisses, les sonneurs avancent

en rythme, balançant d'un côté puis de l'autre. Les cloches, toutes différentes, sont soit fabriquées artisanalement, soit plus industriellement en série, et chacun choisit celle dont la sonorité correspond à son aspiration, et la personnalise ensuite pour que ce soit vraiment la sienne: surnom, date de naissance, et autres détails personnels qui en font un objet unique, au même titre que chaque chemise des Sonneurs de cloches du Plateau de Diesse, grenat, avec le surnom ou le prénom brodé à l'avant et le logo du groupe au dos.

Être sonneur de cloche n'est pas une mince affaire. Les cloches sont relativement lourdes, une dizaine de kilos pour la plupart, et, comme les vaches, il faut les porter et avoir suffisamment de force (et d'élan!) pour les balancer correctement en rythme. Quand la quinzaine de sonneurs s'y met, l'effet est impressionnant. Immédiat. A tel point que les vaches des pâturages de Lordel ont l'impression qu'on les appelle. Pendant la répétition, elles étaient toutes en rang serré, arrivant au pas de course pour assister à l'impressionnant concert.

Au fil des années, le groupe a évolué, s'est étoffé, et même si elles ne sont pas en majorité, plusieurs femmes sont elles aussi sonneuses, et s'en donnent à cœur joie, au même titre que les enfants (la relève!) qui revêtent avec fierté leurs petits costumes d'armailles pour défiler fièrement avec les grands, armés de leurs petites cloches.

Cette année, les Sonneurs de cloches du Plateau de Diesse sont particulièrement fiers de pouvoir accueillir pendant la Fête villageoise de Nods la 7^e Rencontre romande des Sonneurs de cloches. La manifestation se déroulera le samedi 27 août 2022 dès 10h15. Un riche programme a été concocté par le groupe du Plateau de Diesse, qui se réjouit d'accueillir 170 sonneurs venus de toute la Suisse romande. Parmi les moments forts de cet événement figure un cortège, mais surtout la sonnée générale à 15h45. Un moment qui réunira tous les sonneurs et risque fort d'être entendus loin à la ronde. Un événement retentissant, qui prouve que certaines traditions séculaires ont encore de beaux jours, grâce à une petite troupe motivée et prête à partager sa passion avec le grand public.

CS

- Vous aimeriez rejoindre les Sonneurs du Plateau de Diesse? Le groupe cherche de nouvelles recrues. Vous pouvez contacter le président David Tschanz au 079 758 47 20.

SPRINT

VESPA SPRINT 125
à partir de CHF 4'795.-

Conditions sur vespa.ch

Vespa SPRINT

ciné 2520

Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

CE WEEKEND

Bullet Train
VE 26 août à 20h30

Elvis
SA 27 août à 20h30

Ich bin dein Mensch
DI 28 août à 17h

LA SEMAINE PROCHAINE

Ich bin dein Mensch
MA 30 août et VE 2 sept à 20h30

Elvis
ME 31 août (20h30) et DI 4 sept (17h)

Bullet Train
SA 3 et DI 4 sept à 20h30

Les Minions 2
DI 4 sept à 14h30

A VENIR...

Les Minions 2
Les vieux fourneaux 2 :
bons pour l'asile
Là où chantent les écrevisses

www.cine2520.ch



VESPANEUCH | WWW.VESPANEUCH.CH | 032 721 21 11
GARAGE DES 3 ROIS | RUE DE LA PIERRE-À-MAZEL 11 | 2000 NEUCHÂTEL



NEUCHÂTEL-VIEILLE-THIELLE ET FÊTE DES VENDANGES D'AUVERNIER

La Fondation Enfants et Sports main dans la main avec le Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle



Le Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle a choisi cette année de soutenir la Fondation Enfants et Sports main dans la main

Lors de la traditionnelle journée de la femme du Président, qui s'est déroulée le 14 mai dernier à Lignières, le RNVT a décidé d'attribuer les dons récoltés à une fondation ayant pour but de venir en aide aux familles précarisées du canton en prenant en charge les frais de pratique sportive des enfants que leurs parents n'arrivent pas à financer.

Les membres du Conseil de fondation remercient chaleureusement le Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle pour ce don, ainsi que pour l'invitation à la journée de la femme du Président au cours de laquelle ils ont pu présenter les activités et le fonctionnement de la fondation.

La Fondation vous donne rendez-vous à la fête des vendanges d'Auvergnier

Les dons seront remis à la fondation le 3 septembre 2022 à 17h à la fête des vendanges d'Auvergnier, où celle-ci tiendra son stand durant toute la fête (Rue des Epancheurs 8) et où les membres du Rotary NVT sont chaleureusement invités à venir rencontrer ses membres.

Pour plus d'informations concernant la fondation, vous pouvez vous adresser à : info@enfantsetsports.org



Cours de Taichi Plein'Air La Neuveville

Les lundis de 18h15 à 19h30

Se laisser respirer, évoluer et se déplacer avec douceur et fluidité
Découvrir l'axe, le centre

Bienvenue à Tous

Renseignements 079 728 37 73

Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles

A Neuchâtel

Atelier peinture et dessin cherche de nouveaux membres

Présence d'un enseignant
1 fois par semaine.

Préparation aux examens.

Contact : 078 897 45 97

LA NEUVEVILLE

TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Dernier vendredi du mois

Exceptionnellement le dernier vendredi du mois d'août a lieu le vendredi 2 septembre.

Championnat Frijune 50+

Jeudi dernier a eu lieu sur nos courts une des deux demi-finales du championnat Frijune. La Neuveville 1 du capitaine Roland Houlmann était opposée à Neuchâtel (Cadolles). La météo avait bien voulu faire une pause afin de permettre un bon déroulement de la rencontre. Roland disposait de son effectif standard pour cette confrontation appelée à déterminer un des finalistes. Résultat des courses : belle victoire de l'équipe locale par 3 à 1 qui disputera donc la finale le 25 août à et contre Givisiez. Le double dames était composé de Mia et Lucille, le double hommes de Roland et Roger ainsi que les doubles-mixtes, à savoir Lucille et Jean (son mari) et Mia et Roger. Plusieurs membres de la seconde garniture ont assisté à la magnifique prestation de l'équipe. Entre les deux formations, la solidarité n'est pas un vain mot ! En avant pour la finale de Givisiez et bonne chance à Roland et sa petite troupe.

Tournoi des vendanges

C'est déjà la semaine prochaine qu'a lieu ce « tournoi des vendanges », à savoir le mercredi après-midi du 29 août ainsi que le samedi 3 septembre. Les inscriptions vont bon train et nul doute que ce tournoi connaîtra son succès habituel. L'organisation est l'affaire du staff technique avec à sa tête Séverine Chédel. Comme il est nécessaire de trouver des arbitres ainsi qu'une équipe de cuisine et de matériel elle peut s'appuyer sur plusieurs membres du club qui viennent prêter mains fortes.

Les news de Damien

Damien vient de réaliser un très bon tournoi de 25000\$ à Muttenz. Effectivement il est arrivé en demi-finale. Après avoir remporté le premier tour contre la tête de série no 3, à savoir un autrichien du nom de Neuchrist, classé 368 ATP, il a passé victorieusement les huitièmes et les quarts de finale, Damien a buté contre le Tschèque Lukas Rosol, ex matricule 26 mondial. La marche était un peu haute même s'il a réalisé un très bon match, surtout un deuxième set très équilibré. Pour l'anecdote, Rosol a battu Nadal au deuxième tour de Wimbloden en 2013 ! Cette semaine, notre crack local joue au Tessin, à Caslano, pour un tournoi doté également de 25000 £. Espérons qu'il réalisera une prestation égale à celle de la semaine passée ! C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

Le rédacteur du TC



La Tène

RESTAURANT-AUBERGE

Tél. 032 753 80 30
www.la-tene.ch

**Mangez bien,
Riez beaucoup
Vivez longtemps !**

Toute l'équipe de La Tène
vous invite à passer
un agréable moment
dans son établissement.

@RestaurantLaTene

CHANTS ORTHODOXES D'UKRAINE ET DU CAUCASE

Chœur Yaroslavl - *Dir. Véronique Hammann/Yan Greppin*

Samedi 27 août 20h03

Basilique Notre-Dame Neuchâtel

Dimanche 28 août 17h

Temple Farel à la Chaux-de-Fonds

www.yaroslavl.ch

entrée libre/collecte (prix indicatif 30 CHF)



PROGRAMME 27-28 AOUT 2022

Alors que la guerre fait rage aux portes de l'Europe, le chœur Yaroslavl présentera un programme de chants liturgiques de régions

militairement occupées: l'Ukraine et une partie du Caucase. Or il importe de rappeler que le chant orthodoxe est à la fois un et multiple, qu'il épouse une profonde unité, se manifestant de façon diverse, selon le génie d'un compositeur, d'une région ou d'un peuple: «unité dans la diversité» ou «diversité dans l'unité». Malgré la guerre, les affrontements et les tragédies quotidiennes, la tradition musicale et liturgique des pays orthodoxes demeure un trésor extraordinaire et unificateur.

C'est ainsi que le chœur Yaroslavl entend relever ce défi à la fois musical et culturel et présenter son nouveau projet Chants orthodoxes d'Ukraine et du Caucase. Seront présentées des pièces d'Ukraine, notamment des deux plus grands compositeurs du pays: Bortniansky et Berezovsky qui, tous deux attirés par l'Occident, se sont formés en Italie et ont bénéficié des mêmes maîtres

que Mozart. On pourra aussi entendre quelques pièces extraordinaires du Caucase, entre autres de Géorgie (elle aussi en partie occupée par la Russie depuis 2008) et d'Arménie – quelques pièces du grand compositeur liturgique du pays, Vartaped Komitas, ainsi que des Balkans (Macédoine, Bulgarie et Roumanie). Enfin, des pièces de l'ancienne Russie seront présentées, parmi lesquelles deux chants de Tchesnokov, dernier maître de chapelle de la Cathédrale Christ St- Sauveur à Moscou que Staline fera dynamiter en 1934 avant qu'elle soit reconstruite sous Poutine au début de l'an 2000.

L'ensemble Yaroslavl sera composé d'une vingtaine de choristes, hommes et femmes, dont une moitié de professionnel-le-s.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

LE CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante et durable pour votre région

groupe





LIGNIÈRES

FC LIGNIÈRES - CONVOCATION

À l'assemblée générale du mercredi 24 août 2022 à la cantine du fc à 19h00 Les membres actifs, soit la 1^{ère} équipe, la 2^{ème} équipe, les vétérans ainsi que les entraîneurs juniors sont tenus d'assister à l'assemblée générale.

Ordre du jour

1. Appel
2. Nomination de deux scrutateurs
3. Approbation du P.V. de l'assemblée générale ordinaire 2021
4. Rapport du comité
5. Saison 2021/2022
 - a. Rapport des entraîneurs et responsables d'équipe
 - b. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes
 - c. Rapport du comité juniors
6. Admissions/Démissions
7. Saison 2022/2023
 - a. Nomination du Président et du Comité
 - b. Nomination des vérificateurs de comptes
 - c. Cotisations
 - d. Organisation de la saison
8. Divers

Si vous jugez nécessaire d'apporter une modification à l'ordre du jour susmentionné, nous vous prions d'en faire part 5 jours avant l'assemblée.

Chers amis sportifs, à bientôt!

Le Comité du FC Lignières

L'assemblée sera suivie d'un apéritif.

LE LANDERON

Un soutien important de Tribute 2525 pour le CAP



Judi de la semaine dernière, trois représentants de Tribute 2525 (Vincent Forster, Peter Stauffer et Cédric Zbinden), remettaient avec plaisir aux animateurs du CAP un chèque de soutien de sept cent-cinquante francs. Ce soutien découle des statuts de Tribute 2525 qui stipule que ce groupe à but non lucratif reversera une partie du bénéfice de ses concerts à des sociétés locales ayant un mouvement jeunesse en son sein. Une belle manière d'apporter un soutien pour la réalisation de projets ou de promouvoir la passion qui anime les jeunes. Un bien bel engagement pour la jeunesse landeronnaise et leurs clubs.

C'est avec plaisir que les deux animateurs socioculturels du CAP, Sébastien Fornerod, responsable du CAP depuis 2019, et Lydia Bello, animatrice depuis 2021, ont reçu ce soutien qui permettra de poursuivre le développement du projet «Le Jardin du Lac».

Ces deux animateurs très motivés entretiennent également de très bons contacts avec le C2T dans le cadre de diverses actions et de nombreux jeunes se rendent régulièrement au CAP pour se détendre, s'amuser ou participer à diverses activités.

Réalisation du projet «Le Jardin du Lac»

Afin de mettre ce projet sur pied, les deux animateurs ont participé à l'opération de la RTS «tout est possible» édition remplaçant «cœur à cœur» en étant présents du 11 au 17 décembre 2022. Cette émission a pour but de donner de la visibilité à une association à but non lucratif afin de lui permettre de réaliser des projets qu'elle n'a pas les moyens d'entreprendre, cela en relayant les informations pour la faire connaître et attirer des donateurs.

Fort de toute cette publicité, le projet s'engage et c'est avec plaisir que le CAP reçoit un soutien précieux de nombreuses entreprises sous forme de terre, paille, bacs, composte, palettes en bois et de donateurs du Landeron et de la région avec des dons d'outils de jardinages. Après réalisation, une inauguration officielle a ainsi pu se dérouler au mois de mai lors d'une superbe journée.

Dans l'avenir, ce Jardin du Lac a pour objectif de voir se développer une participation active des habitants du quartier, de créer divers projets, de mettre sur pied des cours et autres. Les animateurs espèrent que dans un futur proche, le Jardin du Lac se verra être un lieu de création, de lien social intergénérationnel entre les habitants du quartier et les jeunes fréquentant le CAP.

Remerciements

Les animateurs tiennent encore à remercier tous ceux qui leur ont apporté de l'aide, soit:

M. Catillaz de Parel Paysagiste Sàrl à Carouge Chablais pour les 400l de terre et la paille, M. Nicolas Desarzens de l'entreprise horticole Desarzens à Pomy pour les 9 bacs et les 380l de composte, l'entreprise de paysagisme Chopard-Dodler SA à Boudevilliers pour les 15 palettes en bois, ainsi que tous les donateurs du Landeron et région pour les dons d'outils de jardinage. Des remerciements vont également au Landeron Après-Demain (LLAD) pour leur collaboration, leur soutien et leurs précieux conseils.

LA TÈNE

Narcisse Zay nous a quittés

Narcisse Zay, bien connu à Marin, est décédé, dans sa 91^e année, le 5 août passé. Un dernier hommage lui a été rendu, le 10 août, à l'église catholique de Saint-Blaise. Claude Delley, professeur de musique établi à Colombier, évoque l'engagement remarquable du défunt dans le monde musical neuchâtelois. (réd.)

La voix de Narcisse Zay s'est tue.

Arrivé à nonante ans Narcisse Zay s'en est allé en toute discrétion comme il a vécu.

Jusqu'à sa retraite il a travaillé au service de la comptabilité de Migros Marin qui était un peu sa deuxième famille.

C'est surtout comme musicien qu'on se doit de lui rendre hommage. En effet il aura marqué de son empreinte le monde choral de notre canton avec une fidélité exemplaire. Depuis son arrivée en Pays neuchâtelois il a déployé une grande activité dans un art qui était aussi sa passion.

Il a dirigé tour à tour la Chorale des cheminots de Neuchâtel et celle de la paroisse catholique Saint-Nicolas de Vauseyon. La chorale catholique de Colombier a elle aussi bénéficié de ses compétences.

Sur le plan cantonal il a été tour à tour président puis directeur des Céciliennes où ses précieux services ont été appréciés.

Narcisse Zay était un grand homme mystique qui, lorsqu'il n'était pas à son orgue chantait à longueur de journée. Il exprimait ainsi sa joie de vivre qui l'aura accompagné jusqu'au terme de sa vie à Marin.

Le monde choral lui doit une grande reconnaissance car il est conscient de tout ce que cet illustre personnage lui a apporté.

Claude Delley
ami fidèle de Narcisse Zay

LE LANDERON

Jazz estival, une soirée jazzique étonnante



C'est sous les applaudissements du public que le groupe Frank Solis «Island Band Feat» monte sur scène pour la première fois au Landeron. Parti dans des exécutions d'une tessiture surprenant certains spectateurs par son modernisme, les morceaux s'enchaînent à un rythme soutenu. Franz Solis à l'orgue Hammond, Daniel Macullo à la guitare électrique et Marco Cuzzovaglia à la batterie jouent ensemble avec beaucoup de complicité et de plaisir tout en montrant tout leur talent dans des solos de qualité.

Au quatrième morceau, entrée en scène du trompettiste James Andrew venu directement de La Nouvelle Orléans. Mais ce n'est pas seulement avec sa trompette qu'il se produit, mais également avec sa voix typique et rocailleuse à souhait tout en sifflant dans certains morceaux. Avec sa maîtrise parfaite de son instrument qu'il fait chanter à plaisir, ce trompettiste de haut vol manie tout aussi bien le tambourin que le chant. Tout en mouvement, drôle et rieur, il vit sa musique en incitant le public à l'accompagner par le battement des mains.

En deuxième partie de soirée, le registre passe au jazz plus new orléans entraînant le public ravi à chanter, à se déplacer et à danser sur un rythme endiablé. Moments de pure folie soutenue par le battement de plus en plus rapide des mains des spectateurs. Tous ont envie de bouger et l'on voit de nombreux dos et pieds se balancer en rythme.

Solos du batteur et du guitariste ont enchanté le public ainsi que Franz Solis, qui quant à lui, a développé toute la rapidité et l'énergie de son jeu avec son orgue en produisant des tonalités inusitées ou surprenantes. Une découverte de cet instrument inédite sur scène.

Ravis par cette deuxième partie, le public debout en redemande et c'est avec humour que les musiciens s'exécutent en finissant leurs prestations par «River Sied» dans une ambiance survoltée. Tous garderont certainement de bien belles sensations de cette soirée jazzique.

Prochain concert:

jeudi 1^{er} septembre avec le groupe «Just Hot Quintet».

CP

LE LANDERON

Traditionnelle kermesse du Home Bellevue

C'est avec plaisir que le Home Bellevue organise, à nouveau, sa traditionnelle kermesse annuelle réunissant résidents, parents et amis dans le magnifique cadre du parc de l'établissement.

Ce samedi 27 août, les festivités débuteront à 11h afin de prendre tous ensemble un apéritif convivial.

Le programme de cette belle journée est des plus alléchant avec la présence musicale de Marino Musitelli et son accordéon qui, à coup sûr, mettra de l'ambiance tout au long de cette journée. Pour le plaisir de tous, une belle tombola sera de mise avec des prix attractifs.

La journée ne saurait être festive sans un bon repas à déguster au gré des envies avec soit des filets de perches, une assiette de roastbeef ou des grillades. Pour terminer de délicieuses pâtisseries maison raviront les palais des plus gourmands.

Comme de coutume, il s'agira de ne pas manquer de passer au stand d'artisanat où l'on trouvera des articles originaux et autres spécialités réalisées avec assiduité pour cette occasion par les résidents du lieu. Laissez-vous tenter sans retenue.

Tous ceux qui vivent et travaillent à Bellevue se réjouissent d'ores et déjà de vous accueillir nombreux dans cet événement toujours des plus convivial.

Souhaitons que le soleil soit de la partie pour ce rendez-vous tant attendu. En cas de temps incertain le 032 751 12 12 vous renseignera.

CP

Jeux de perceptions Traversez le Laténium en mouvement !

Samedi 3 sept.
Dimanche 4 sept.



laténium
parc et musée d'archéologie
Hauterive - Neuchâtel

adn/danse
ne

infos/inscriptions: +41 79 643 95 32
www.danse-neuchatel.ch

LA TÈNE

MINIGOLF

Résultats du tournoi de: Florida Studen

Cat. Hommes

1. Andréas Schneider, MC Eicholz Gerlafingen
10. Ludovic Salomé, MC La Tène- CIS

Cat Séniors 2

1. Roland Wälti, MC Grenchen
11. Bernard Golay, MC La Tène-CIS
12. Jean-Pierre Sorg, MC La Tène-CIS
13. Daniel Salomé, MC La Tène-CIS



HAUTERIVE

Programme officiel de la 36^{ème} Fête d'Automne

Association Musicale
Neuchâtel - Saint-Blaise

Vendredi 26 août 2022

Ouverture des stands tenus par les sociétés locales

- 18h00 Ouverture du bar à TAPAS et des stands tenus par les sociétés locales
- 18h00-22h00 Tombola vente et remise des prix
- 18h00-21h00 Animations, tirs à la carabine, pêche aux canards
- 18h00-20h00 DJ JPP animation fera danser les plus jeunes
- 21h00-03h00 En avant la musique avec DJ JPP Animation
- 22h00-02h00 Silent party dans la zone verte de la Rebatte
- 03h00 Fermeture des stands et du bar
- 03h00-9h30 **Place du village sous le contrôle de MD sécurité**

Samedi 27 août 2022

- 10h00 Ouverture des stands et du bar à TAPAS
- Dès 10h Parcours Ninja, jeux d'enfants, tirs à la carabine, jeux de pêche, Tic-tac-toe à peindre
- 11h00-14h00 Tombola vente et remise des prix
- 10h30-11h00 Animation musicale par le groupe des BBM74
- 10h45 Réception des nouveaux habitants en musique par les BBM74
- 11h-11h15 Discours du président de la FA et lâcher de pigeons. Bienvenue et apéritif officiel
- 11h00-14h00 Stand de grimage offert par l'Émulation
- 11h15-12h00 Animation musicale avec le groupe des BBM74
- 12h-12h05 Discours de bienvenue d'un membre du Conseil communal aux autorités des communes voisines
- 12h05-12h20 Prestation musicale de la Chanson d'Hauterive
- 12h20-13h30 Repas officiel pour les communes invitées
- 15h00 Cortège des écoles et des différents groupes à découvrir absolument. Tout ce petit monde défilera au rythme de l'association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise et du Showband les Armourins



- 16h-16h30 Aubade de l'Association Musicale, Neuchâtel - Saint-Blaise
- 16h40-17h00 Démonstration des jeunes gymnastes
- 17h10-17h35 Aubade du Showband les Armourins
- 17h45-18h10 Démonstration de l'école de danse, Centre Arts & Bien-être Pil'Life Danse
- 18h00-22h00 Tombola vente et remise des prix
- 19h00-21h00 Musique d'ambiance
- Dès 21h00 DJ Cathy pour la night party
- 03h00 Fermeture des stands et du bar
- 02h30-8h00 **Place sous contrôle de MD sécurité**

SAINT-BLAISE

Révision du Plan d'aménagement local
Crédit accepté mais réduit

Le Conseil général a siégé, jeudi soir 19 août passé, dans la salle de gymnastique des collègues de Vigner, sous la présidence de Pascale Giron, PS.

A l'ordre du jour, la demande de crédit de CHF 566'000 pour entamer la réalisation du PAL, le Plan d'aménagement local. La réalisation de ce plan est imposée aux communes par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Le PAL constitue le guide pour définir le visage de la Commune de Saint-Blaise dans les quinze à vingt prochaines années: urbanisation, environnement, bref organiser le «vivre ensemble».

Sa réalisation est un acte politique majeur.

En 2019, le Conseil général a, d'ores et déjà, accepté un crédit de CHF 165'000.00 pour réaliser l'avant-projet du PAL: chose faite. Le Conseil communal a par ailleurs donné une suite favorable aux demandes formulées par la CRPAL, la Commission de Révision du Plan d'Aménagement Local. Il a admis une nouvelle gouvernance du projet dans laquelle deux conseillers communaux seront engagés.

Toutefois, le Conseil communal a, d'ores et déjà, dépensé de CHF 74'000.00 (sa compétence étant limitée à CHF 50'000.00) à valoir sur le crédit de 566'000.00 soumis au vote du Conseil général «*voulant travailler le mieux possible pour faire avancer le projet*» a déclaré Pierre Schmid, président de commune.

Aussi, le PLR, par la voix de Florence Porret a-t-il déposé un amendement consistant à ramener le crédit à CHF 492'000.00 proposant au Conseil général de ne pas voter la part du crédit de CHF 74'000,00 déjà consommée. Dans sa très large majorité, les conseillers généraux socialistes, par leur porte-parole Jérôme Vaneberg, ont engagé les conseillers généraux à voter le crédit demandé dans son intégralité pour «*faire avancer la révision du PAL dans la sérénité*». Les conseillers PLR et de l'Entente majoritairement ont soutenu l'amendement.

En charge de l'urbanisme, le conseiller communal Alain Jeanneret a exhorté les conseillers généraux à voter le crédit demandé dans sa globalité, soulignant que le Conseil communal avait été contraint par la procédure

et qu'il convenait désormais de «*sortir de cet épisode peu intéressant et navrant*». Ferme dans son propos, Pierre Schmid, président de commune, demanda aux conseillers généraux de «*refuser l'amendement pour permettre à la nouvelle gouvernance du projet d'avancer en confiance avec le législatif*».

Après une interruption de séance de 10 minutes, l'amendement fut accepté par 14 voix, 10 contre et deux abstentions. Ensuite le Conseil général fut unanime pour approuver le crédit de CHF 492'000.00 utile au Conseil communal pour la réalisation du projet du Plan d'aménagement local.

Nominations

Le Conseil général a, en outre, nommé May Rousseau, PS, à la Commission des infrastructures et espaces publics, Silvia Carollilo, PS, à celle de fusion, Abraham Doblado, au Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme ainsi qu'à celui de la Châtellenie de Thielle.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les communications du Conseil communal.

SAINT-BLAISE

Fête du sauvetage Une bonne brise de reprise



Après avoir été suspendue en 2020 et 2021, pour raison de pandémie, la traditionnelle fête du sauvetage a retrouvé ses marques au port. Elle a accueilli ses hôtes, vendredi et samedi passés, dans la grande tente plantée à raz de l'eau. Le comité, emmené par Sébastien Fahrni, président, avait fort bien organisé la manifestation. La fête contribue au tiers des frais de fonctionnement de la société.

24 équipes de rameurs et rameuses

Vendredi soir, sur les deux baleinières «Paul Savoie-Petitpierre» et «Jean-Louis», 144 rameuses et rameurs ont pris part, dans deux

catégories, au concours d'aviron entre des groupes de la région sur des eaux agitées par un bon vent venu d'Yverdon. Dans la catégorie «Mixte ou dames», les Béquiarts 2, se sont classés au 1^{er} rang en 3'44"10, suivi par la Commission du 3 février C3F, en 4'00"48, des Mailles-Hard, en 4'04"98, de Espr Fitness, en 4'09'37 suivis pas 7 autres équipes. Dans la catégorie hommes, Senior on tour a décroché la première place en 2'53"18 devant Duvoisin Nautique, en 3'03" 31, Gym Cornaux, en 3'03"64, SCAN 1, en 3'05"24 suivis par 9 autres équipes.

Autorités, partenaires et sponsors remerciés

Samedi, en fin de matinée, Sébastien Fahrni a tenu à saluer les représentants des instances qui apportent, d'une manière ou d'une autre, leur appui à la Société de sauvetage du Bas-Lac. Elle est restée opérationnelle 24 heures sur 24 pendant la période de covid et a été engagée pour des opérations sur le lac du début juillet à mi-août de cette année. 2,5 fois plus que la moyenne des 5 dernières années.

Le soutien financier récemment apporté à la société lui a permis d'équiper le canot d'intervention «Arens VI» des tous derniers outils technologiques pour assurer sa mission de sauvetage sur le lac.

Pour conclure, Pierre Schmid, président de commune de Saint-Blaise, a souligné le rôle majeur exercé par les sauveteurs du Bas-Lac déclarant que les autorités leur apportaient un soutien inconditionnel. (Photo de gauche à droite: Sébastien Fahrni, président du sauvetage, et Pierre Schmid, président de commune de Saint-Blaise).

Un record hors rame

Depuis plus de 20 ans, la cantine de la fête sert, le vendredi soir, des fondues. Le record de 420 fondues «touillées» à la fête de 2015 fut battu cette année. 433 fondues ont été remuées par l'équipe de cuisine en 2022!

CZ

LE LANDERON

Tribute 2525 présente en concert Strange Kind of Women

C'est avec fierté que «Tribute 2525» annonce l'unique concert en Suisse du Tribut band de rock féminin «Strange Kind of Women» qui transporteront la magie du Deep Purple (considéré comme le groupe de rock le plus innovant) en live sur la scène de la cour du Château du Bourg du Landeron.

Strange Kind of Women est le seul Tribute band féminin reprenant des morceaux de Deep Purple en Italie et Ian Paice, batteur de Deep Purple a été scotché par leur énergie et leur maîtrise.

Ce concert du **samedi 3 septembre** est incontournable et Tribute 2525 attend avec plaisir la venue d'un nombreux public avec, en avant-première **dès 18h30**, le groupe «Stockholm Syndrome».

Informations

Lieu: cour du Château du Bourg du Landeron

Date du concert: samedi 3 septembre 2022

Ouverture des portes: 18h

Avant-première: 18h30

Début du concert: 20h30

Petite restauration pour les «p'tit creux»! (Chili con carne maison et bière locale)

Important: possibilité d'une prélocation jusqu'au samedi 27 août à minuit pour le prix de 27 francs.

Prix d'entrée: 33 francs

Enfants de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte: gratuit.

Infos et prélocation: www.tribute2525.ch

Tribute 2525/CP



MARIN

jeudi-midi

Club d'enfants 7 - 10 ans



Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin



Viens nous rejoindre !

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Pour tout renseignement et inscription : Marianne Empaytaz
032.753.67.91 - info@jeudi-midi.ch

Site internet: www.jeudi-midi.ch

FSG CORNAUX

C'est la rentrée!

La FSG Cornaux a ce qu'il faut pour vos ados mais aussi pour vous, parents!

- Unihockey, équipe en championnat, dès 14 ans, mercredi de 19h30 à 21h30
- Unihockey loisir, dès 16ans, mardi de 18h à 20h
- Sports loisirs, multisport homme, dès 16 ans, jeudi de 19h à 21h
- Gym Homme (multisports) mardi de 20h à 22h
- Gym Dame (Fitwalking, STEP, renforcement, TRX, Bodypump,...) dès 16 ans, lundi de 19h30 à 20h30 et mercredi de 20h-21h

Lieu: Salle omnisports à Cornaux

Alors venez bouger et passer des bons moments sportifs avec la FSG Cornaux!

En cas d'intérêt veuillez demander des renseignements ou confirmer votre présence pour un entraînement d'essai, par mail à l'adresse suivante: fsg.cornaux@gmail.com

Burdet Andréa

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 27 août

1^{ère} rencontre **TILT** au foyer de St-Blaise. Pour infos: Gael Letare (gael.letare@gmail.com) ou Marina Bonnet Baerfuss (marina.bonnet7@gmail.com).

Vendredi 2 septembre

20h00 « **Le Truc en +** » au centre paroissial réformé de Cressier. Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie.... Cette célébration est pour vous! www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 28 août

10h00 Culte avec accueil des nouveaux catéchumènes au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy au foyer – début au culte pour Bee Happy. La Ruche: voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-MARIN

Saint-Blaise:

Reprise le lundi 5 septembre

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mercredi 31 août

dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières:

Dimanche 28 août

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

19h00 Temps de méditation et de prière au temple de Lignières (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

Le Landeron:

Samedi 27 août

Ramassage papier au village

Nous invitons la population à mettre son papier en paquets ficelés, au bord de la route le 21 août avant 8h.

Cette action en faveur de la Paroisse réformée, lieu de Vie du Landeron, est un apport financier important. Nous remercions toutes les personnes qui se sont annoncées pour nous aider.

Le rendez-vous est fixé à **8h30** sur la place de parc vers le terrain de foot. Merci d'avance à chacun pour votre soutien et votre aide.

Mercredi 31 août

15h00 Culte au home Bellevue. Ouvert à tous.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 26 août

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 27 août

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 28 août

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 30 août

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Jeudi 1^{er} septembre

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 2 septembre

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré-Cœur de Jésus

Samedi 3 septembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

19h30 Rencontre de parents parcourus de la confirmation

Dimanche 4 septembre

09h00 Messe à Saint-Blaise, en communion avec le Chili

10h30 Messe à Saint-Blaise, en communion avec le Chili

Aux parents d'enfants qui ont commencé la 3^{ème} Harmos. Si vous n'avez pas reçu de courrier pour l'inscription de votre enfant à la catéchèse, merci de contacter la Cure de Saint-Blaise, rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, mardi ou jeudi matin de 8h à 11h ou nous écrire à paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch. La messe d'ouverture de la catéchèse 2022-2023 aura lieu le dimanche 11 septembre à 10h30 à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: L'abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36 dès le 15.08 sera en vacances., merci de contacter les Abbés Zygmunt (076/6727280) et Gérard (079/3677932)

Paroisse de Cernier

Dimanche 28 août

10h00 Messe à Cernier

Paroisse de Cressier

Dimanche 28 août

10h30 Messe à Cressier

Paroisse des Geneveys-sur-Coffrane

Samedi 27 août

18h00 Messe à Geneveys-sur-Coffrane

Samedi 3 septembre

18h00 Messe à Geneveys-sur-Coffrane

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 28 août

10h30 Messe

Samedi 3 septembre

17h00 Messe à Cornaux

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 26 août

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Vendredi 2 septembre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 4 septembre

10h00 Messe

14h00 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Eveil à la foi

Il y a bien longtemps déjà, alors que je battais le rappel pour les leçons de religion pour les petits, la maman d'une fillette de 7 ans m'a répondu: «Elle a son cours d'anglais à cette heure-là, vous comprenez, c'est important pour son avenir». J'ai la faiblesse de croire que la foi aussi est importante pour notre avenir, la construction de notre vie, son sens, son espérance. Bien sûr, il n'y a pas qu'une manière de vivre, qu'un but, qu'une foi, mais il faut apprendre à entendre, à choisir, à sentir où est notre vie et en vue de quoi.

Je suis heureuse d'appartenir à Christ, de l'aimer et de me savoir aimée. J'ai envie d'offrir à d'autres cette possibilité de le rencontrer et entre autres aux enfants et aux jeunes qui ont tellement de choix, mais aussi de défis devant eux.

Alors, nous continuons de proposer un parcours, de l'Éveil à la foi pour les tous petits au groupe de jeunes (BUZZ), en passant par beaucoup d'autres possibilités et camps, pour partager ce qui nous semble si riche et essentiel pour toute vie.

N'hésitez pas à demander des renseignements et à venir voir par vous-mêmes. C'est la rentrée et il y a des propositions quel que soit votre âge et celui de vos enfants. Ce n'est pas au détriment des autres activités, mais cela s'inscrit dans un équilibre de vie. Avec tous nos vœux pour une année scolaire riche en événements heureux et en découvertes passionnantes.

Delphine Collaud, pasteur

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



LA NEUVEVILLE - BALADE DE LA SORCIÈRE

Manifestation SDN du samedi 27 août 2022



La balade de la Sorcière sera animée, ce samedi 27 août 2022, par d'étranges personnages qui conteront aux différents postes de cette balade, des histoires abracadabrantes....

De petites surprises (collations) aideront les différents groupes (départ toutes les 30 minutes) à survivre à cette aventure.

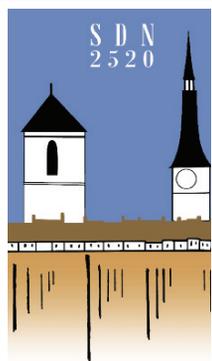
Il vous faut compter environ 3 heures de balade depuis le départ devant la maison des Vignolans en bas de la rue du Marché à La Neuveville. Départ obligatoirement depuis cette position afin de former les groupes qui partent toutes les 30 minutes avec un **premier départ à 10h00** et un dernier à 14h00. A ce premier poste, une explication vous sera donnée sur le déroulement de cette manifestation.

A chaque poste suivant, un membre de la SDN vous accueillera, assurera l'organisation, puis vous délivrera **des entourloupes des sorcières** afin de vous permettre de vous rendre au poste suivant de la balade.

Cette manifestation est **gratuite et offerte à tous**, bien que les tout petits en dessous de 3 ans devront certainement être portés partiellement par leurs parents.

Au vu des sentiers dans la forêt, l'accessibilité aux poussettes, petits vélos ou autres engins n'est pas possible. Il est préférable de se munir de chaussures de marche ou au minimum de basket. SVP pas de sandalettes car le chemin est parfois caillouteux.

Pour de plus amples renseignements, chaque jour dès 18h00, Gérald Laubscher vous renseignera au numéro suivant 079 912 88 39. La balade a lieu par tous les temps.



SDN
2520



Balade de la Sorcière

Animée par d'étranges
contes et personnages

Samedi 27 août dès 10h

Voir le communiqué dans cette édition

MEMENTO DE SEPTEMBRE

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches le musée de la vieille ville est ouvert
Parc animalier, labyrinthe du maïs durant tous les mois de juillet, août, septembre et octobre

01.09	AVVL, Jazz estival, Cour du Château
03.09	Tribute 2525, Concert, Cour du Château
08.09	AVVL, Jazz estival, Cour du Château
11.09	Fondation Piscine, Fermeture, Piscine
11.09	LLAD, Repair Café
23.09	AVVL, Brocante, Vieille ville
24.09	AVVL, Brocante, Vieille ville
25.09	AVVL, Brocante, Vieille ville
26.09	Parc animalier, Nuit de l'horreur, Domaine Bel Air
27.09	Parc animalier, Nuit de l'horreur, Domaine Bel Air
28.09	Parc animalier, Nuit de l'horreur, Domaine Bel Air
29.09	Parc animalier, Nuit de l'horreur, Domaine Bel Air
30.09	Parc animalier, Nuit de l'horreur, Domaine Bel Air

CRESSIER

26.09-01.10 Parc Animalier de Bel-Air,
Nuit d'horreur dans le maïs, Domaine de Bel-Air

LA TÈNE

24.09 OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHEQUE,
DE 10H A 12H

HAUTERIVE

10-11.09	Passagorama à Hauterive
10.09	Marché des Roseaux
12.09	Commission financière
17.09	Marché des Roseaux
17.09	Risotto au marché des Roseaux
26.09	Séance du Conseil général

HAUTERIVE

Matches du FC Hauterive

Samedi 27.08.22

09.00	FC Hauterive jaune – FC Cortailod Pitbulls (Juniors E)
11.00	FC Floria – FC Hauterive bleu (Juniors E)
11.00	FC Hauterive – FC Floria I (Juniors D)
17.30	FC Le Parc I – FC Hauterive I (2 ^{ème} ligue)
18.00	FC Hauterive II – FC Superga I (4 ^{ème} ligue)

Dimanche 28.08.22

14.00	Team Milvignes – FC Hauterive (Juniors C)
14.00	Yverdon Sport FC - FC Hauterive (Youth League A)

Mercredi 31.08.22

20.15	Les Bois II – FC Hauterive II (4 ^{ème} ligue)
-------	--

Jedi 01.09.22

20.30	FC Hauterive I – FC La Chaux de Fonds II (2 ^{ème} ligue)
-------	---





**IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!**

**HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE****
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

Vendredi 26 août

19h30

SOIRÉE CAPUNS
ET BROCHETTE TZIGANE

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Vendredi 26.08.2022

20:00 Vétérans La Neuveville - Cornaux

Samedi 27.08.2022

09:00 Team 3L-Jorat - Grpm des 2 Thielles (Cornaux)
championnat Juniors E - régional - tour automne - Groupe 3
N° match 160219

Le Jorat - Terrain principal, Lamboing

09:00 Grpm entre 2 Lacs (Cornaux) - Grpm VDT (Fleurier)
championnat Juniores féminines FF-12 - tour automne
Groupe 1 - N° match 160497

Terrain de sports - B, Cornaux

11:00 Grpm des 2 Thielles - Cressier Sport 2019
championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne
Groupe 1 - N° match 160477 - Terrain de sports - A, Cornaux

13:00 Grpm des 2 Thielles - Team Vallon (FC Erguël)
championnat Juniors B - tour automne - Groupe 1
N° match 142373 - Terrain de sports - A, Cornaux

18:30 FC Cornaux - FC La Sagne II
championnat 5^e ligue - Groupe 2 - N° match 159532
Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Samedi 27.08.2022

09h00 FC Marin-Sports - FC Saint-Blaise - Juniors D
Match de championnat

09h00 Team la CDF - FC Saint-Blaise - Juniors E Pumas
Match de championnat

09h00 FC Floria - FC Saint-Blaise - Juniors E Tigres
Match de championnat

10h00 Team Béroche-Bevaix - FC Saint-Blaise - Juniors Féminine,
Match de championnat

13h30 FC Saint-Blaise - Team Béroche-Bevaix - Junior C
Match de championnat

16h00 FC Saint-Blaise - FC Colombier - Junior B
Match de championnat

Dimanche 28.08.2022

10h00 FC Saint-Blaise - ASI Audax-Friul - 1^{ère} équipe
Match de championnat

11h00 Cressier Sport - FC Saint-Blaise - 2^{ème} équipe
Match de championnat

Dimanche 31.08.2022

20h30 FC Saint-Blaise - FC Le Communal - 2^{ème} équipe
Match de championnat

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Jedi 25.08.2022

19h30 FC Marin-Sports I - Grpm des 2 Thielles I - Coupe Juniors C,
tour préliminaire

Vendredi 26.08.2022

20h15 FC Marin-Sports II - FC Floria II - 4^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 27.08.2022

09h00 FC Marin-Sports II - FC St-Blaise - Juniors D, groupe 5

10h00 Team Béroche-Bevaix (Béroche) - FC Marin-Sports Lions -
Juniors E, groupe 2

10h00 FC Marin-Sports Lionceaux - Grpm VDT (Couvét) Koala -
Juniors E, groupe 4

11h00 FC Marin-Sports I - FC Corcelles Cormondèche II - Juniors D,
groupe 2

11h00 Cressier Sport 2019 - FC Marin-Sports Félines - Juniors E,
groupe 6

14h00 FC Marin-Sports II - Team La Chaux-de-Fonds (Deportivo) -
Juniors C, groupe 2

14h00 FC Val-de-Ruz I - FC Marin-Sports - Juniors B, groupe 1

17h30 FC Marin-Sports I - FC Béroche-Gorgier I - 2^{ème} ligue

Dimanche 28.08.2022

14h00 FC Marin-Sports I - FC Val-de-Ruz I - Juniors C, groupe 1

Mercredi 31.08.2022

20h00 FC Superga I - FC Marin-Sports II - 4^{ème} ligue, groupe 2

20h30 ASI Audax-Friul I - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue

CRESSIER



Matchs du FC Cressier-Sports

Samedi 27.08.2022

09h30 Cressier Sport 2019 - GRPM Etoile-Parc - (CHAMP. FF-12)

11h00 GRPM des 2 Thielles - Cressier Sport 2019 - (CHAMP. FF-15)

11h00 Cressier Sport 2019 - FC Marin-Sports Felins - (CHAMP.
JUNIORS E)

Dimanche 28.08.2022

11h30 Cressier Sport 2019 I - FC Saint-Blaise II - (CHAMP. 3^{ÈME} LIGUE)

14h30 Cressier Sport 2019 II - FC Bosna Neuchâtel II - (CHAMP. 5^{ÈME}
LIGUE)

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Samedi 27.08.2022

09h15 FC Bourdy I - Grpm des 2 Thielles Barça
Championnat Juniors E - Groupe 1

09h45 Grpm Le Parc Blanc - Grpm des 2 Thielles Liverpool
Championnat Juniors E - Groupe 4

10h30 Grpm des 2 Thielles I - FC Colombier I
Championnat Juniors D - Groupe 2

11h45 Team Béroche-Bevaix - Grpm des 2 Thielles II
Championnat Juniors D - Groupe 3

13h45 FC Corcelles Cormondèche II - Grpm des 2 Thielles I
Championnat Juniors C - Groupe 3

15h30 Grpm VDT Fleurier I - Grpm des 2 Thielles II
Championnat Juniors C - Groupe 2

17h30 FC Les Bois I - FC Le Landeron I
Championnat 3^e ligue - Groupe 2

18h00 FC Le Landeron II - ASI Audax-Friul II
Championnat 4^e ligue - Groupe 2

Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque

GOTTBURG Le toit, c'est nous!



CAFÉS CONTACT

RENCONTRE AVEC LA POLLUTION
ET LES CITOYENS

INCIVILITÉS/LITTERING

**Samedi 27 août
au Landeron**



Au CAL de 9h30 à 11h30

LE LANDERON

La fête du port reprend tous ses droits

Quel bonheur de pouvoir à nouveau faire la fête au port du Landeron. Un comité des plus motivé a souhaité que ce magnifique endroit retrouve à nouveau une animation festive ouverte à tous. Initialement prévue en 2020, puis en 2021, c'est finalement cette année que cette fête peut être organisée dans des dimensions raisonnables. Si le succès est au rendez-vous, la prochaine pourrait certainement être plus importante en tout.

On se rappellera cependant que jusque dans les années 1990, cette fête avait des dimensions conséquentes avec notamment un grand repas suivi d'un bal.

Déroulement de cette journée de fête

Ouverture le matin dès 10h avec à disposition café, vin et eaux minérales.

Assez rapidement, on pourra se sustenter avec, à l'apéro du steak tartare sur toast et, pour le repas, déguster des filets de sandre ou des brochettes de poulets sur brasero grandeurs. Pour terminer en beauté, de l'ananas grillé sera proposé en dessert, tout cela préparé par la Confrérie des Fins Becs.

Animations

Dès 11h, partie musicale avec un accordéoniste Schwytzois pour apporter une belle ambiance dès l'apéritif.

Durant la journée, un concours de dessins pour les enfants est organisé au stand du Centre nautique. De petits tours en bateaux font également partie de la fête sous réserve de la météo et des disponibilités. Des visites portes ouvertes du club nautique sont également de mise pour les personnes qui ne connaissent pas les locaux.

Une exposition de bateau a été mise sur pied en collaboration avec les nouveaux propriétaires du centre nautique. On découvrira ainsi une dizaine d'embarcations neuves, d'occasion et de toutes grandeurs. Les enfants pourront recevoir des petits cadeaux au stand du Centre nautique.

Le comité est impatient de retrouver un nombreux public venu pour profiter de cette journée qui promet d'être festive et conviviale.

CP

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Charge fiscale

L'Entre-deux-lacs n'est pas encore entré au paradis

L'Administration fiscale fédérale a récemment rendu accessibles des données, commune par commune. Elles permettent ainsi de comparer plusieurs types de ménages. Exemple: une famille d'Enges avec deux enfants, dont chacun des parents gagne la moitié du revenu brut de 150'000 francs, devait verser au fisc en 2021 14,18% de son revenu. A Baar, dans le canton de Zoug, ce n'aurait été que de 2,16%.

Les 14,18% d'Enges, commune la plus obérée du pays avec Les Verrières, correspondent à un montant de CHF 21'270. Cette petite commune détient le 502^e rang du classement de l'Administration fédérale des contributions. Pour la même situation familiale, si on porte son regard sur les sept autres communes de l'Entre-deux-Lacs, on observe: Cressier et Lignièrès, au 500^e rang, avec une charge de CHF 21'075; Cornaux, au 497^e rang avec une charge de CHF 20'775; La Tène, au 495^e rang avec une charge de CHF 20'475; Hauterive au 493^e rang avec une charge de CHF 20'370; Le Landeron, au 485^e rang avec une charge de CHF 19'980 et Saint-Blaise, au 481^e rang avec une charge de CHF 19'770.

On cite souvent les Neuchâtelois et Neuchâteloises qui ont élu leur domicile Outre-Thielle ou dans le Vully pour échapper au fisc trop vo-

race de leur canton. Pour un même profil de famille, ils auraient payé CHF 17'745 à Chules (Gals) 374^e rang; CHF 17'565, à Cudrefin 363^e rang et CHF 16'650 à Champion (Gampelen), 320^e rang.

Il est vrai que la comparaison faite pour la même famille peut être différente pour les 20 types de ménages et les 27 classes de revenus qui peuvent être considérés sur la base des données de l'Administration fédérale des contributions. Elle ne tient pas compte de la fortune. Néanmoins, le comparatif montre à l'envi que le Canton de Neuchâtel, qui a déjà fait un pas pour alléger la charge de ses contribuables, a encore un long chemin à faire pour atteindre le paradis fiscal qui se trouve sur les terres de Schwyz et de Zoug. A Wollerau, commune schwyzoise des bords du lac de Zurich, le même couple n'aurait payé que CHF 6'720 et, à Baar, commune du canton de Zoug, qui détient le 1^{er} rang sur les 502 communes considérées, il s'acquitterait d'un bordereau fiscal de CHF 3'240.00.

Pour l'anecdote, il y a quelques années, la Commune de Wollerau a offert gracieusement un camion tonne-pompe aux pompiers d'Enges, bientôt affecté au Service du feu intercommunal du Bas-lac...

Claude Zweiacker

